



VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE
(Loiret)
22312 habitants
Membre d'Orléans Métropole

**Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle
dans le cadre d'emplois
des attachés territoriaux
(catégorie A)**

**UN.E RESPONSABLE DU SERVICE EMPLOI ET
COORDONATEUR.RICE DU TIERS LIEU COMPÉTENCES ET
TRANSITION H/F**

au sein du service Arche Abraysienne, vie économique et emploi

A temps plein

PROFIL DE POSTE

La ville de Saint-Jean de Braye, est située dans la première couronne de la Métropole d'Orléans, dont elle fait partie (22 communes), en région Centre Val de Loire et à une heure de Paris

Saint-Jean de Braye, la ville qui bouge entre Loire et Forêt, est une ville dynamique, attractive, et inscrite dans une démarche de ville en Transition.

Située entre Loire et Forêt, au cadre de vie préservé, elle est labellisée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour la beauté de ses paysages culturels et naturels. Elle est par ailleurs, depuis 2019, reconnue territoire engagé pour la nature.

Saint-Jean-de-Braye, ville dynamique et attractive est inscrite dans une démarche de Ville en transition depuis 2018. Forte de sa centaine d'associations et de ses comités de quartier, elle concerta et fait participer régulièrement ses habitants aux décisions municipales. Elle possède, sur son territoire plusieurs zones économiques et d'activités, de nombreuses entreprises, dont les usines de fabrication de Dior.

Elle dispose des atouts d'une commune urbaine de la première couronne orléanaise où toutes les mixités sont préservées (sociales, urbaines, environnementales) et elle possède d'ailleurs deux écoquartiers.

La ville de Saint-Jean de Braye porte le projet d'un « Tiers-lieu de compétences et transition » qui a pour but de faire un lien entre le développement local (du quartier, de la commune...), l'accompagnement de porteurs de projets et les demandeurs d'emploi. Un tiers-lieu est un véritable écosystème du faire ensemble, entretenant le lien avec les partenaires et les usagers. Coopération, mutualisation de moyens, mixité, rencontres et dialogues sont les maîtres mots du fonctionnement de ce lieu.

Le service accueille, accompagne et oriente les demandeurs d'emploi dans leurs démarches d'insertion, accompagne les entreprises, commerçants, artisans et porteurs de projets et favorise les relations et la coopération entre les acteurs de l'emploi.

MISSIONS DE L'AGENT

- Contribuer au renouvellement des conventions avec les partenaires institutionnels : France Travail, Mission Locale, CAF et proposer de faire un bilan/évaluation du travail engagé ainsi que de la formalisation d'une feuille de route de la coopération.
- Inclure l'ensemble des partenaires du réseau Emploi du territoire comme le GEZI, l'Entente, l'ASCA
- Poursuivre le déploiement du projet de service de l'Arche vers un tiers-lieu « Emploi – compétences - transition » et son repositionnement géographique

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Participer au développement du projet de tiers-lieu Compétences et Transition
- Participer à la gestion et à l'animation du lieu
- Assurer la coordination du tiers-lieu
- Soutenir l'emploi local

COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs/connaissances :

- Culture de la coopération, des projets participatifs
- Management, animation de communauté, conduite de réunion
- Méthodologie d'accompagnement individuel des porteurs de projets
- Gestion administrative et financière publique et associative
- Créativité, innovation, capacité d'initiatives
- Législation et réglementation relatives aux dispositions d'insertion, de formation, d'emploi
- Règlement départemental d'aide sociale, pacte territorial d'insertion, plan local d'insertion, plan local d'insertion par l'économie
- Fonctionnement de la collectivité
- Bases de données relatives aux marchés du travail sur le territoire

Savoir-faire :

- Développer des offres d'accompagnement et de formations innovantes
- Assurer le conseil en insertion professionnelle, en ciblant le public et l'échelon territorial
- Soutenir l'emploi de proximité en encourageant les synergies entre les actions d'emploi et de développement économique de la ville
- Évaluer son activité et rendre compte à son supérieur hiérarchique
- Savoir organiser et contrôler le travail de ses collaborateurs
- Animer une réunion

Savoir -être :

- soucis de progresser
- rigueur et méthode
- sens du travail en commun
- sens du service public
- efficacité
- implication, motivation
- capacité d'écoute
- autonomie
- ponctualité et disponibilité
- adaptabilité

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAIL

- lieu de travail : Arche Abraysienne 174 Rue Jean Zay 45800 SAINT JEAN DE BRAYE
- Déplacements occasionnels lors d'évènements ou rencontres partenaires
- avoir le permis B (obligatoire)

RÉMUNÉRATION : rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année + participations mutuelle/prévoyance labellisées territoriales + accès aux prestations de l'action sociale sous conditions.

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} juin 2024.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Sophie BERNARD, Directrice Générale des Services, au 02 38 52 40 40, ou Monsieur Nicolas BOITEZ, Responsable Développement des Ressources Humaines au 02 38 52 41 67

Les personnes intéressées sont invitées à adresser une candidature (lettre de motivation et curriculum vitae **avant le 15 avril 2024** à la Direction des Ressources Humaines :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret
Direction des Ressources Humaines
47 rue de la Mairie
CS 90009
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

ou via le site de la ville : <https://www.saintjeandebraye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

ou à l'adresse : ressourceshumaines@ville-saintjeandebraye.fr